

Saint Rémy en Côte d'Or



Bulletin Municipal N° 69

Février 2024



Les festivités
du 14 juillet

P. 2



La rentrée
scolaire

P. 3



Le repas
des aînés

P. 6



LES ECHOS DU CAMPANILE



www.saint-remy-21.com

Sommaire

• Le Mot du Maire Page 1

• Solidarité et partage Page 2
• Festivités du 14 juillet 2023

• Rentrée scolaire 2023/2024 Page 3
• Célébration de l'armistice, 11 Novembre 2023

• Inauguration du terrain de sport Page 4

• Un nouvel artisan s'est installé à Saint Rémy Page 5
• Entreprise DECOMO sur le site de Saint Rémy

• Le repas des aînés Page 6
• Le rugby français mis à l'honneur

• Le Club de l'Amitié a fêté ses 40 ans Page 7

• Les associations : Club de l'Amitié Page 8
• Des cigognes à Saint Rémy

• Première soirée musicale à Saint Rémy Page 9
• Jeux

Le Mot du Maire



Vous avez constaté l'absence de parution de notre bulletin municipal d'octobre dernier et pour cause... Nous avons tous été profondément attristés par la disparition de Gilbert et c'est lui qui avait la charge de l'élaboration du bulletin. Personne n'avait donc à cœur de se substituer à lui. Nous savons tous que notre bulletin est très attendu par nos administrés mais nous pensons qu'il était nécessaire, par respect pour sa personne, d'en annuler la parution.

Aujourd'hui, nous avons décidé de revoir le mode de fonctionnement de l'élaboration du bulletin. La commission de l'information s'est réunie plusieurs fois au cours de ces dernières semaines et il a été convenu d'une approche différente sur la forme, peut-être plus moderne, avec une participation collective sur les différents sujets. Notre bulletin sera désormais conçu par la commission de l'information, il évoluera sans doute au fil des éditions et nous souhaitons bien sûr que cette nouvelle version continuera à répondre à vos attentes. La commission est également à l'étude d'un mode de communication sur les réseaux sociaux, indispensable à notre époque pour intéresser notre jeunesse.

Cette année, bien sûr, a été particulière pour notre assemblée, mais nous avons mené à bien plusieurs projets importants comme la réfection de la toiture du bâtiment préfabriqué de l'école maternelle ou la réfection de la voirie rue des Combes ou encore la poursuite du programme des travaux dans la forêt communale. Nous avons acquis un mini-tracteur tondeuse pour nos agents communaux et nous avons décidé le renouvellement d'une partie du mobilier de la salle des fêtes (tables et chaises). Nous sommes également en attente de l'installation imminente du panneau électronique d'informations sur le trottoir aux abords de la mairie et nous avons également acquis le terrain à côté du bar "Le Rad'O", longeant la rivière, qui appartenait à l'entreprise Molard TP. Ces deux derniers dossiers étaient d'ailleurs très chers à Gilbert. Enfin nous nous sommes engagés sur la première phase de réhabilitation de l'éclairage public avec la pose de lampes LED beaucoup plus économiques.

Nous reviendrons prochainement sur les résultats financiers de l'exercice 2023.

Pour 2024, nous avons d'ores et déjà décidé la réfection de la rue des Lavières et son intégration à la voirie communale. Nous communiquerons plus précisément dans le prochain bulletin sur le budget 2024 qui devra être voté avant le 15 avril prochain.

Je reviens rapidement sur la mise en place du "Pass' Sport et Culture" depuis septembre dernier et son succès auprès des jeunes rémigeois, puisque nous avons traité pas moins de 37 dossiers... !

Je vous laisse à présent parcourir notre bulletin "nouvelle version" avec une dernière pensée pour Gilbert, qui nous manque beaucoup...

Je vous souhaite enfin à toutes et à tous une très bonne année "olympique" 2024 et vous laisse méditer sur ces quelques lignes du romancier Gilbert Brévar :

"La réussite est liée à la patience mais elle dépend également de beaucoup de bonne volonté."

Le Maire
Yves BILBOT

Solidarité et partage

La sécheresse et le manque d'eau deviennent sérieux et certaines communes environnantes en font régulièrement les frais. Suez, qui gère notre réseau d'eau potable, nous assure d'une grande quantité d'eau disponible dans notre nappe phréatique, sans en connaître réellement le volume. Cela nous a déjà permis de fournir de l'eau potable à Saint-Germain-lès-Senailly, il y a 3 ans.



Cette année, Quincy-Le-Vicomte et Quinceroth, en manque d'eau, ont profité de nos réserves. Nous leur avons livré 8 camions de 14m³, afin de remplir leur château d'eau. Ces livraisons sont effectuées par des véhicules alimentaires nettoyés, par réquisition de la sous-préfecture. Il est bon de rappeler que nous devons tous rester vigilants quant à l'utilisation de ce précieux liquide qui à l'avenir risque fort d'être un enjeu de chaque instant.

Festivités du 14 juillet 2023

Comme il est de coutume, les festivités du 14 juillet ont débuté le 13 au soir avec le traditionnel repas dansant où la population avait répondu présente dans une ambiance festive et très conviviale.



Le 14 après midi, c'est encore une foule qui était présente à la salle des fêtes pour participer aux différentes activités qui étaient proposées et animées par la municipalité.



Pour terminer ces festivités, tous les convives se sont retrouvés autour du verre de l'amitié dans la joie et la bonne humeur.



Rentrée scolaire 2023/2024



La rentrée des classes 2023/2024 s'est effectuée dans une bonne ambiance. En cette journée caniculaire du 4 Septembre, les enfants étaient ravis de retrouver les copains et les copines, mais peut-être plus nerveux à l'idée de se retrouver en classes. La directrice avait convié ses collègues dans la cour pour un petit débriefing de rentrée. Hubert Brigand, député de notre circonscription, avait fait le déplacement depuis Châtillon-Sur-Seine. Il avait suivi le dossier des écoles de Saint-Rémy depuis l'annonce par

l'académie de la fermeture (en vain) d'une classe de maternelle. L'ensemble des 3 classes de primaire et donc de l'unique classe de maternelle compte désormais 93 élèves.

Au niveau national, 12 millions d'élèves faisaient leur rentrée ce 4 Septembre, parfois dépourvus d'enseignants, cette année encore. Tous ont néanmoins été reçus en cours, mais répartis dans plusieurs classes.

Célébration de l'armistice, 11 Novembre 2023

La cérémonie du 11 novembre a comme chaque année été célébrée devant le monument aux morts en présence de nombreux Rémigeois et Rémigeoises, de M. le Maire et des conseillers municipaux.

Les élèves de l'école primaire ont participé au dépôt de la gerbe au pied du monument de nos morts pour la France et d'autres enfants ont lu le message du ministre des anciens combattants.

Un grand merci à eux ainsi qu'à leur professeur pour ce devoir de mémoire envers nos combattants de la grande guerre 1914-1918. Comme de coutume, M. le Maire a invité les



participants à partager le verre de l'amitié dans une ambiance chaleureuse et conviviale.



Inauguration du terrain de sport



Depuis le temps que l'on en parlait, c'est fait. Après une année de travaux, notre complexe sportif a été inauguré le dimanche 24 septembre 2023 en présence de nombreuses municipalités et dirigeants de clubs. Etaient présents ou représentés les clubs, Montbard - Venarey, Châtillon-sur-Seine, Semur-en-Auxois, Epoisses, les nombreux sponsors, le président du district, les entreprises (COSEEC et Molard TP) qui ont exécuté les travaux.

Reste à nos joueurs de faire honneur à ces installations, désormais aux normes.

Nous remercions les organismes publics qui nous ont subventionnés : l'état (DETR), le Conseil Départemental et la Fédération de Football Départemental, merci à eux.

Vive le FC SAINT-REMY !



Un nouvel artisan s'est installé à Saint Rémy



Rue du Château, le long du canal de Bourgogne, le bâtiment du bowling a été racheté par un artisan charpentier couvreur.

Il s'agit d'un Rémigeois, Léo Jouffroy, qui habite rue des Juifs depuis plusieurs années.

Son activité le mène déjà dans toute la région. Pour la commune, c'est lui qui a réalisé le nouveau toit sur les bungalows de l'école maternelle.

Entreprise DECOMO sur le site de Saint Rémy



Installée depuis un an à Saint Rémy, en bordure du canal dans un bâtiment de l'ancien site Floralux, l'entreprise DECOMO est une menuiserie spécialisée dans l'évènementiel et l'agencement. Elle emploie 7 salariés sur le site. Elle travaille en collaboration avec des architectes et des

bureaux d'études, à partir de plan d'aménagement de stand, et gère ensuite la fabrication, le montage, le démontage, le transport et le stockage de centaines de stands pour des événements comme des foires, salons, pour des expositions en France et en Europe (Allemagne, Danemark, Autriche, Belgique, Espagne, Italie, Portugal).

Les 7 employés œuvrent dans l'immense atelier rémigeois. Les réalisations sont magnifiques, les clients sont principalement des grandes marques connues. A la fin des expositions, les stands sont démontés et stockés pour ceux qui seront réutilisés, les autres sont détruits. Le carnet de commande de l'entreprise est plein pour une année d'avance.

Franck Pelotier, le patron, compte agrandir et faire évoluer son entreprise dans l'avenir.



Le repas des aînés



En ce dimanche 26 novembre à la salle des fêtes, ce ne sont pas moins d'une centaine de personnes qui étaient rassemblées pour ce moment de convivialité. Après que M. le Maire ait souhaité la bienvenue et un bon appétit à tous, comme à l'accoutumée, ce sont les conseillers municipaux qui ont assuré le service. C'est le restaurant "la Mirabelle" de Saint Rémy qui a de nouveau été retenu pour confectionner le repas qui a été très apprécié de tous les convives. L'après-midi s'est déroulé dans une ambiance conviviale.



Le rugby français mis à l'honneur

Les commerçants ne manquent pas d'imagination pour animer le village. À l'occasion de la coupe du monde de rugby, Xavier Bombka, a diffusé tous les matchs de l'équipe de France sur écran géant à l'intérieur de son établissement, le Rad'O. Tandis qu'à l'extérieur de son kiosque, le patron de la pizzeria Bud concevait des pizzas et des burgers maison, avec ses employés. Pour la cuisson des burgers, il avait installé un brasero.

Encore une belle initiative.



Le Club de l'Amitié a fêté ses 40 ans

Le Club de l'Amitié de Saint Rémy a fêté ses quarante ans le temps d'un week end.

S'il est un rendez-vous incontournable chaque année, c'est notre repas où nous pouvons regrouper toutes les activités du club.

Nous fêtons cette année le quarantième anniversaire de l'association. C'est l'occasion de rendre hommage aux fondateurs de notre association. M. Maroiller a été à l'origine de sa création avec M. Fourgeux, M. Delerce fut le premier président en 1983, suivi de M. Maroiller en 1984. Ensuite Jeannine Gueldry fut présidente de mai 1993 à décembre 2008.

Angèle Gueniffey, secrétaire depuis 1998 a pris la présidence en mai 2008 jusqu'à passer le relais à Guy Souilliart en 2020, étant vice-président depuis 2015. Notons qu'Angèle est toujours très impliquée en tant que vice-présidente.

Nous espérons tous, que cette belle aventure continuera durant les années à venir.

Depuis son origine, des lotos, ventes d'objets, de nombreux voyages et sorties diverses, des repas, les jeux du mercredi, des thés dansants sont organisés. Certaines activités le sont toujours. Notre association a grandi au fur et à mesure des années, et ses activités se sont diversifiées. Avec la création de la nouvelle salle des fêtes, dotée d'un parquet, l'activité "danse" du vendredi a vu le jour en février 2009 suivie de l'activité "Petits Points", loisirs créatifs, le jeudi depuis octobre 2015.

Merci à tous ceux qui nous entourent et nous aident à valoriser nos activités. Au vu des années écoulées notre bilan est tout fait convenable ; en effet, notre club compte en moyenne plus de 100 adhérents par an depuis 1983, et 120 cette année, habitants de Saint Rémy, des villages, cantons et départements voisins.

Nous remercions les bénévoles qui, une fois encore, ont répondu présents pour être à vos côtés.

Le repas le samedi a été préparé par le traiteur "Ateliers des Saveurs" de Sauvigny le Bois et pour profiter de la piste de danse, l'animation a été assurée par "Orphéane" et un groupe de danse de Châtillon sur Seine "Les Mistinguettes".

Une rétrospective a été proposée durant l'après-midi.

Le dimanche après-midi, nous avons proposé une séance récréative, festive et populaire accessible à tous.

Deux artistes bourguignons Jean Pire et Balou aux talents variés caricaturant des scènes de la vie inventent une galerie de personnages hauts en couleur puisée dans l'actualité de ces dernières années. Ils nous ont proposé une heure et demie de divertissement.

Leur spectacle "Du rire aux larmes" nous a entraîné dans un univers loufoque.



Nous souhaitons remercier très chaleureusement tous nos partenaires pour les soutiens qu'ils nous apportent depuis toutes ces années :

Le Conseil Départemental de la Côte d'Or, en la présence de Mme Porte pour son soutien financier dans le cadre du fond d'aide à la vie associative.

La commune de Saint Rémy, elle aussi partenaire historique du club qui nous accueille en ses murs depuis sa création et nous aide financièrement.

Nous souhaitons rendre hommage à tous les adhérents du club de l'Amitié, ceux d'hier et d'aujourd'hui. Ce sont eux qui chaque jour se trouvent au cœur de notre engagement et de notre attention.

Merci à tous pour votre confiance et votre fidélité.



Les brèves de la commune :

PERMANENCE DU SECRÉTARIAT DE MAIRIE :

- Lundi et jeudi de 14 h à 18 h
- Mardi, mercredi et vendredi de 8 h à 12 h

COLLECTE DES BOUCHONS

Nous vous rappelons que la collecte des bouchons en mairie continue comme auparavant.

ETAT CIVIL

Les jeunes qui ont 16 ans dans l'année doivent venir en mairie pour se faire recenser. Ils doivent se présenter au secrétariat avec le livret de famille et la carte d'identité après la date anniversaire de leurs 16 ans.

NOUVEAUX ARRIVANTS ET DÉPART DE LA COMMUNE

Pour la bonne tenue de la facturation de la redevance d'assainissement et du fichier des ordures ménagères, les nouveaux arrivants et ceux qui quittent la commune doivent en informer le secrétariat de mairie. Un simple appel au 03.80.92.15.63 pour signaler votre situation suffit parfois à vous éviter bien des soucis...

BOITES AUX LETTRES

Pensez à bien vous identifier sur vos boîtes aux lettres. Numéro dans la rue, Nom(s) et Prénom sont indispensables pour bien être identifié.

PAPIERS D'IDENTITÉ

Pour le renouvellement de vos papiers d'identité, passeport ou carte d'identité, il faut vous adresser à la mairie de Montbard ou une autre mairie équipée du dispositif technique. Faites bien attention aux délais également, il faut parfois plusieurs mois pour renouveler... Renseignez-vous dans les mairies avant votre renouvellement.

Les associations

Club de l'Amitié

Au seuil de cette nouvelle année, tous les membres du club de l'Amitié vous présentent à vous ainsi qu'à vos proches tous leurs meilleurs vœux pour cette nouvelle année.

Nous espérons qu'elle vous apportera le bonheur, la santé et la concrétisation des projets qui vous tiennent à cœur.

Prenez soin de vous.

Venez nous retrouver :

- Le mercredi de 14h15 à 17h30 autour des tables de jeux de société
- Le jeudi de 14h15 à 17h30 pour confectionner, créer, décorer
- Le vendredi à partir de 19h30 pour danser en couple ou seul(e).

Calendrier 2024

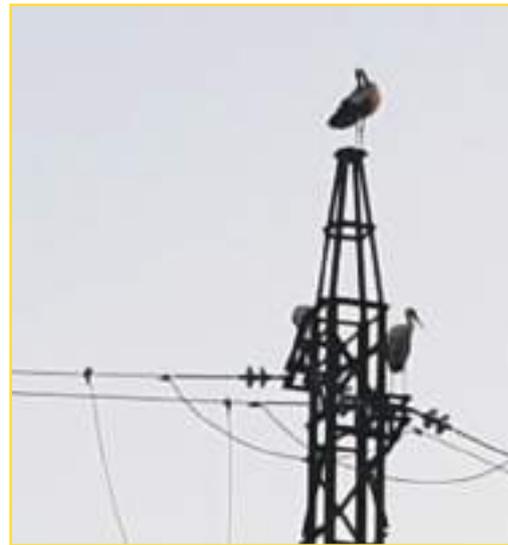
- Mercredi 31 Janvier : assemblée générale
- Samedi 10 février : choucroute
- Dimanche 10 mars : repas du club
- Dimanche 7 avril : thé dansant avec l'orchestre Mikaël Blanchard
- Mercredi 29 mai : sortie - visite de l'Assemblée nationale

Contact : Guy Souilliar - tél : 06 16 90 29 67 - guy.souilliar@gmail.com

Des cigognes à Saint Rémy

Le 22 Août en soirée, une vingtaine de cigognes ont fait escale dans notre village et se sont posées sur des pylônes électriques rue Haute de la Damassue et vers la salle des fêtes route de Semur.

Quelques-unes sont reparties le soir même et d'autres ont passé la nuit confortablement installées sur les poteaux avant de repartir le lendemain matin pour rejoindre des contrées plus chaudes.



Première soirée musicale à Saint Rémy



Vendredi 11 août en début de soirée sur le parking de la Brenne, Pizza Bud et l'association "ACVR" (Association au Cœur de la Vie Rémigeoise) ont organisé un concert gratuit. Le groupe Montbardois "Artkétype" a assuré la première partie de la soirée qui s'est poursuivie avec les années 80 animées par le DJ Pascal Ludovic Peticlair, un grand succès pour l'animation.

Cédric Bredelle cuisinait des pizzas dans son kiosque et préparait des burgers sur un brasero à l'extérieur. De son côté, l'ACVR faisait cuire des gaufres et assurait la buvette qui tournait à fond. La soirée devait se terminer à minuit mais la pluie en a décidé autrement. A 23h30, les 300 spectateurs ont dû quitter la place mais avec grand enthousiasme et ravis de la soirée.

Devant le succès de ce premier concert musical, les organisateurs souhaitent renouveler en 2024 en mettant de nouveau en avant des artistes locaux. Les bénéfices de la buvette et des gaufres récoltés lors de la soirée ont été reversés au Téléthon par l'intermédiaire de l'ACVR.



Jeux

SUDOKU

Facile

9			1	6				4
			3		5			
6		8				9		3
5		7	9		6	1		8
	3			5			9	
8		9	2		1	6		5
7		5				2		6
			6		2			
4				8	9			7

Moyen

	3		4	2				6
4	7			1		5		3
		2						9
		8	1	7	9			
			3	4	2	9		
6						8		
9		5		8			1	4
7				3	1		9	

VOS IDEES NOUS INTERESSENT

A cet endroit, vous pouvez indiquer vos idées, vos remarques ou vos suggestions concernant le bulletin ou le village, nous en tiendrons compte dans la mesure du possible.

Ce coupon est à remettre dans la boîte à lettre de la mairie ou au secrétariat.

Nom : Prénom :

Adresse :

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....



SOLUTIONS SUDOKU

Facile

9	5	3	1	6	8	7	2	4
2	7	4	3	9	5	8	6	1
6	1	8	7	2	4	9	5	3
5	2	7	9	4	6	1	3	8
1	3	6	8	5	7	4	9	2
8	4	9	2	3	1	6	7	5
7	9	5	4	1	3	2	8	6
3	8	1	6	7	2	5	4	9
4	6	2	5	8	9	3	1	7

Moyen

1	3	9	4	2	5	7	8	6
4	7	6	9	1	8	5	2	3
8	5	2	7	6	3	1	4	9
3	4	8	1	7	9	2	6	5
2	9	7	8	5	6	4	3	1
5	6	1	3	4	2	9	7	8
6	1	3	2	9	4	8	5	7
9	2	5	6	8	7	3	1	4
7	8	4	5	3	1	6	9	2

MAIRIE DE SAINT RÉMY :

Tél./fax : 03 80 92 15 63 - E mail : mairie.saint-remy@wanadoo.fr

Site Internet : www.saint-remy-21.com

Horaires d'ouverture du secrétariat :

Lundi : de 14 h à 18 h
Mardi : de 8 h à 12 h
Mercredi : de 8 h à 12 h

Jeudi : de 14 h à 18 h
Vendredi : de 8 h à 12 h